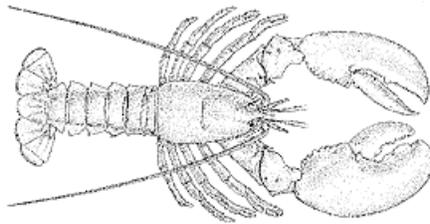


**ÉTUDE SUR LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION
DES HOMARDIERS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

RÉGION LAURENTIENNE



**Pêches et Océans Canada
Octobre 1999**

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les pêcheurs qui ont bien voulu participer à cette étude. Sans leur collaboration, une telle étude n'aurait jamais pu être réalisée. De plus, nous tenons à souligner la collaboration des associations de pêcheurs et leurs représentants qui nous ont grandement facilité le travail. Enfin, la réalisation de ce portrait économique a aussi bénéficié d'un soutien financier de la part du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

TABLE DES MATIÈRES

LES ÉTUDES COÛTS ET REVENUS, UN OUTIL UTILE AU PÊCHEUR POUR LA PRISE DE DÉCISION	iv
INTRODUCTION.....	vi
1. MÉTHODOLOGIE	1
1.1 CUEILLETTE DES DONNÉES	1
1.2 VALIDATION DES DONNÉES	1
2. RÉSULTATS ET ANALYSE.....	2
2.1 REVENU DE TRÉSORERIE.....	2
2.2 STRUCTURE DES DÉBARQUEMENTS.....	5
2.3 CARACTÉRISTIQUES DES HOMARDIERS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE.....	6
2.4 SEUIL DE RENTABILITÉ	6
2.5 ANALYSE DE SENSIBILITÉ : SEUIL DE RENTABILITÉ ET PRIX AU DÉBARQUEMENT DU HOMARD	8
CONCLUSION	11
ANNEXE 1	
ZONE DE PÊCHE DES HOMARDIERS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	
ANNEXE 2	
PRINCIPALES INFORMATIONS RECUEILLIES LORS DE L'ENQUÊTE	

TABLEAUX

TABLEAU 1	
REVENU DE TRÉSORERIE MOYEN ET STRUCTURE DES FRAIS D'EXPLOITATION, HOMARDIERS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 1998	4
TABLEAU 2	
REVENU TOTAL MOYEN DES PROPRIÉTAIRES, HOMARDIERS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 1998	5
TABLEAU 3	
STRUCTURE DES DÉBARQUEMENTS MOYENS, HOMARDIERS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 1998	5
TABLEAU 4	
CARACTÉRISTIQUES DES HOMARDIERS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE, VALEURS MOYENNES, 1998	6
TABLEAU 5	
CALCUL DU SEUIL DE RENTABILITÉ, HOMARDIERS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 1998	7
TABLEAU 6	
ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU SEUIL DE RENTABILITÉ SUITE À UNE AUGMENTATION DU PRIX DU HOMARD DE 10 %, HOMARDIERS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 1998	9

GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 ET 2	
IMPACT D'UNE VARIATION DU PRIX DU HOMARD SUR LE SEUIL DE RENTABILITÉ ET LE REVENU DE TRÉSORERIE, FLOTTE SPÉCIALISÉE ET FLOTTE DIVERSIFIÉE.....	10

LES ÉTUDES COÛTS ET REVENUS

UN OUTIL UTILE AU PÊCHEUR POUR LA PRISE DE DÉCISION

Les *Études coûts et revenus*, réalisées par Pêches et Océans Canada, permettent de connaître la rentabilité moyenne des flottes de pêche ainsi que leurs principales caractéristiques financières. Ces études servent à orienter et à évaluer différentes mesures en matière de gestion des pêches.

Voici comment, en quelques exemples, les *Études coûts et revenus* peuvent vous être utiles :

1. POUR LES ENTREPRISES DE PÊCHE

« Les Études coûts et revenus présentent une évaluation de la performance moyenne. »

Les études constituent pour le pêcheur un outil de gestion qui lui permet de comparer son entreprise à la moyenne de la flotte. Ainsi, le pêcheur peut :

2 Comparer sa performance financière à la moyenne observée¹ pour la flotte.

Il peut, par exemple, cibler facilement certains de ses coûts se trouvant beaucoup plus élevés que la moyenne de la flotte. La moyenne des frais d'exploitation ainsi que certaines caractéristiques de la flotte constituent donc des points de repère pour le gestionnaire d'entreprise de pêche.

2 Connaître le seuil de rentabilité moyen de la flotte.

Le seuil de rentabilité moyen de la flotte est une indication importante qui permet de déterminer les débarquements nécessaires au paiement des charges fixes et variables moyennes de la flotte. Une flotte qui dépasse son seuil de rentabilité moyen peut donc, par exemple, bénéficier d'un montant pouvant servir à payer un salaire au capitaine et dégager un profit.

Il est important de noter que le seuil de rentabilité moyen de la flotte, présenté dans l'Étude, tient uniquement compte des coûts fixes et variables recueillis grâce à l'enquête.

2. POUR TOUS LES INTERVENANTS DU SECTEUR DES PÊCHES

« Les études procurent une meilleure connaissance du secteur des pêches. »

Les Études coûts et revenus permettent aux intervenants d'avoir une vue d'ensemble du secteur et des différentes flottes de pêche.

La direction des politiques et de l'économie vous souhaite bonne lecture ! Si vous avez besoin d'information supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au (418) 648-3817.

¹ Les résultats présentés sont des moyennes calculées selon les informations recueillies auprès des pêcheurs et ne constituent en aucun cas une représentation des entreprises les plus performantes.

INTRODUCTION

Ce document dresse un portrait financier des homardiens des Îles-de-la-Madeleine. Ce portrait découle d'une enquête effectuée auprès de deux échantillons de pêcheurs et porte sur l'année d'opération 1998. Le revenu de trésorerie moyen ainsi que les caractéristiques de la flotte y sont présentés. De plus, l'analyse inclut la notion de seuil de rentabilité ainsi que différents scénarios impliquant des variations du prix au débarquement pour le homard. Cette étude sur les résultats d'exploitation revêt une importance particulière lorsqu'il s'agit de mieux cerner les enjeux économiques ainsi que les caractéristiques financières des flottes de pêche au homard.

1. Méthodologie

Cette étude est tirée d'une enquête effectuée auprès des homardiers des Îles-de-la-Madeleine, entre février et mars 1999. La zone de pêche de ces homardiers est illustrée à l'annexe 1 et correspond à la zone 22. La méthodologie utilisée pour la réalisation de l'enquête est décrite au point suivant.

1.1 Cueillette des données

Les Îles-de-la-Madeleine comptent 327 détenteurs de permis de pêche au homard. De ce nombre, 322 en ont tiré leur principal revenu de pêche en 1998 et constituent la population de départ pour l'enquête. Deux échantillons ont été extraits de cette population afin de réaliser l'enquête. La population de homardiers a donc été scindée en deux flottes :

- Flotte spécialisée : entreprises dont la valeur des débarquements de homard représente plus de 75 % de la valeur des débarquements totaux
- Flotte diversifiée : entreprises dont la valeur des débarquements de homard représente moins de 75% de la valeur des débarquements totaux

La flotte spécialisée compte 291 homardiers et 18 d'entre eux ont été interrogés pour les fins de l'étude. La flotte diversifiée a une population de 31 pêcheurs et 10 d'entre eux ont été interrogés. Une lettre explicative a été expédiée aux entreprises retenues au hasard afin de faciliter le travail des enquêteurs et d'obtenir un taux de réponse élevé. Les entrevues avec les pêcheurs ont été effectuées par deux chercheurs. Les données ont été recueillies de février à mars 1999.

L'enquête a aussi été réalisée à l'aide d'un questionnaire élaboré par le Ministère. Ce questionnaire contient toutes les informations relatives aux besoins de l'étude. Il est important de souligner que ces informations sont de nature confidentielle et que les résultats présentés dans ce rapport ne sont que des moyennes. Les principales informations recueillies à l'aide de ce questionnaire sont décrites à l'annexe 2.

1.2 Validation des données

La validation des données a aussi été faite en comparant certains écarts avec la moyenne de la flotte et en «contre vérifiant» avec les enquêteurs si une incohérence était décelée. Certains ajustements ont été nécessaires. Les débarquements en sont un exemple : certains pêcheurs ont déclaré des débarquements en volume sous différentes formes. Ces données ont été ramenées en poids vif afin de conserver une base similaire pour fins d'analyse.

2. Résultats et analyse

2.1 Revenu de trésorerie

Le tableau 1 présente les moyennes des revenus bruts et des frais d'exploitation de 1998 pour chaque flotte. Ces données servent à calculer le revenu de trésorerie moyen. Le revenu de trésorerie est un résultat financier qui tient compte des revenus et des déboursés effectués au cours de l'année par l'entreprise de pêche. Il ne tient pas compte des amortissements des actifs (qui ne sont pas des déboursés), mais plutôt des remboursements d'emprunts effectués au cours de l'année. Il correspond au montant disponible pour le propriétaire, après paiement de toutes les dépenses.

Le revenu de trésorerie peut parfois être surestimé. En effet, certaines dépenses telles que les coûts d'entretien peuvent être financées par des emprunts ou par des fonds provenant des années antérieures, ce qui n'occasionne ainsi aucune sortie d'argent provenant de l'exercice courant. De plus, le calcul du revenu de trésorerie qui suit tient compte de l'hypothèse qui veut que le propriétaire se soit acquitté de toutes ses obligations durant l'année (à l'exception des frais financiers pour lesquels les paiements effectifs sont considérés). Le revenu de trésorerie est donc calculé comme suit :

REVENU TOTAL *moins* - Frais d'exploitation variables (*détails à l'annexe 2*)
- Frais d'exploitation fixes (*détails à l'annexe 2*)

Le **revenu total** correspond à la somme des revenus provenant de la vente de poisson et des autres revenus reliés aux opérations de l'entreprise de pêche.

Les **frais d'exploitation variables** correspondent aux coûts directement reliés aux opérations de pêche ainsi que les coûts variables reliés à l'utilisation d'actifs autres que le bateau tels que les véhicules, les installations et les équipements.

Les **coûts d'engin** comprennent l'acquisition nette d'engins de pêche (achats moins ventes) ainsi que les coûts d'entretien et de réparation de ces engins.

Les **coûts d'entretien** comprennent tous les coûts encourus pour maintenir fonctionnels les actifs de l'entreprise, incluant les véhicules, les installations et les équipements utilisés à terre. Toutefois, ils ne comprennent pas les coûts reliés à l'entretien et à la réparation des engins de pêche.

Les **frais d'exploitation fixes** comprennent les frais annuels fixes reliés aux équipements et aux installations tels que les frais financiers, les assurances, permis, etc. Ces frais peuvent aussi inclure les coûts de la main-d'œuvre lorsque les salaires sont payés de façon fixe.

Les résultats (tableau 1) nous montrent un revenu de trésorerie moyen de 12 960 \$ pour la flotte spécialisée et de 17 142 \$ pour la flotte diversifiée. On observe un écart plus important entre les revenus bruts de pêche des deux flottes. En effet, cet écart est de 29 110 \$. C'est la flotte diversifiée qui a le revenu brut de pêche le plus

élevé avec un total de 84 897 \$. En effet, même si cette flotte tire moins de 75 % de ses revenus du homard, la structure de ses débarquements inclut d'autres espèces qui génèrent des revenus supplémentaires. La section 2.2 traite d'ailleurs de la structure des débarquements de façon plus détaillée.

Toutefois, si on observe les frais d'exploitation, on constate que ceux de la flotte diversifiée sont plus élevés que la flotte spécialisée. Cet écart réside principalement dans les coûts variables, les coûts de main-d'œuvre et les frais financiers. Le principal coût pour les deux flottes est celui de la main-d'œuvre. Ce coût fixe, qui comprend les contributions de l'entreprise (assurance-emploi, CSST, RRQ et RAMQ), représente, en moyenne, 36 % des frais d'exploitation totaux pour la flotte spécialisée et 30 % pour la flotte diversifiée. Il est important de noter que le salaire aux membres d'équipage est payé de façon fixe (salaire fixe) pour les deux flottes. Les frais financiers représentent, quant à eux, 17 % des frais d'exploitation totaux pour la flotte spécialisée et 21 % pour la flotte diversifiée.

Tableau 1
Revenu de trésorerie moyen et structure des frais d'exploitation
Homardières des Îles-de-la-Madeleine
1998

	Spécialisée		Diversifiée	
	<i>Revenu de trésorerie</i> (\$)	<i>Part en pourcentage</i> (%)	<i>Revenu de trésorerie</i> (\$)	<i>Part en pourcentage</i> (%)
REVENUS				
Revenus bruts				
Revenus bruts de pêche	55 787	-	84 897	-
Total des revenus	55 787	-	84 897	-
FRAIS D'EXPLOITATION				
Coûts variables				
Carburant, huile et graisse	2 981	7	6 535	10
Autres (boîte, plan conjoint, etc.)	7 976	19	11 030	16
Sous-total :	10 958	26	17 565	26
Coûts d'engin de pêche	3 802	9	8 861	13
Coûts d'entretien	1 427	3	1 088	2
Coûts fixes				
Coûts de main-d'œuvre	15 458	36	20 201	30
Frais financiers	7 246	17	14 062	21
Assurances	1 050	2	1 523	2
Autres (enregistrement, permis, association, etc.)	2 887	7	4 456	7
Sous-total :	26 641	62	40 241	59
Total des frais d'exploitation	42 828	100	67 755	100
REVENU DE TRÉSORERIE	12 960		17 142	

Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs

Note : Les coûts de main-d'œuvre sont considérés fixes car les homardières des Îles de la Madeleine payent principalement les salaires aux aides-pêcheurs de façon fixe (salaire hebdomadaire)

Tableau 2
Revenu total moyen des propriétaires
Homardières des Îles-de-la-Madeleine
1998

	<i>Spécialisée</i>	<i>Diversifiée</i>
<i>Revenu de trésorerie</i>	12 960	17 142
<i>Assurance-emploi</i>	10 336	9 282
<i>Croisières de recherche, tourisme, etc.</i>	0	700
Revenu total	23 296	27 124

Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs

Le revenu de trésorerie ne tient pas compte des autres revenus tels que les revenus d'assurance-emploi. Le tableau 2 donne donc le total des revenus du propriétaire. Ce revenu est donc plus important que lorsque l'on considère seulement les revenus directement liés aux opérations de pêche.

2.2 Structure des débarquements

Tableau 3
Structure des débarquements moyens
Homardières des Îles-de-la-Madeleine
1998

Espèces	Spécialisée			Diversifiée		
	(\$)	(kg)	(\$/kg)	(\$)	(kg)	(\$/kg)
Homard	53 165	5 514	9,64	57 170	5 962	9,59
Maquereau	1 623	3 479	0,47	5 120	9 979	0,51
Hareng	898	5 976	0,15	3 640	22 634	0,16
Pétoncle*	0	0	-	9 475	3 828	2,48
Crabe commun	0	0	-	7 404	11 391	0,65
Autres	101	62	1,63	2 088	4 723	0,44
Total	55 787	15 031		84 897	55 144	

* : *Forme entière*

Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs

On remarque une différence marquée entre les revenus bruts de pêche des deux flottes. En effet, l'écart de revenu entre les deux flottes est de 29 110 \$. De plus, le homard représente 95 % des revenus totaux de la flotte spécialisée et 67 % dans le cas de la flotte diversifiée. Ce qui distingue beaucoup les deux flottes, ce sont les débarquements des espèces autres que le homard. Les débarquements de pétoncle et de crabe commun de la flotte diversifiée totalisent 16 879 \$ de revenus. La flotte diversifiée tire donc avantage des revenus provenant d'autres espèces, contrairement à la flotte spécialisée.

2.3 Caractéristiques des homardières des Îles-de-la-Madeleine

Tableau 4
Caractéristiques des homardières des Îles-de-la-Madeleine
(valeurs moyennes)
1998

Description	Flotte spécialisée	Flotte diversifiée
Âge moyen de la flotte	7	5
Longueur moyenne des bateaux	36	38
Coût d'achat du bateau	56 111 \$	94 190 \$
Additions ou modifications majeures	23 875 \$	36 056 \$
Amortissements	28 571 \$	35 181 \$
Valeur des actifs au 31 décembre 1998	51 415 \$	95 065 \$
Solde des emprunts	23 802 \$	62 798 \$
Ratio <i>Dette/Actif</i>	0,46	0,66

Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs

À la lumière de ce tableau, on remarque que l'âge moyen de la flotte est de 7 ans pour la flotte spécialisée et 5 ans pour la flotte diversifiée. Le coût d'achat du bateau, additionné des modifications majeures, permet de calculer la valeur des actifs avant amortissements. En tenant compte de la dépréciation, la valeur des actifs s'élève donc à 51 415 \$ pour la flotte spécialisée et 95 065 \$ pour la flotte diversifiée à la fin de 1998.

De plus, en calculant le ratio *dette/actif*, on peut déterminer quelle proportion représente la dette par rapport aux actifs de l'entreprise. La flotte spécialisée présente un ratio de 0,46 et celui de la flotte diversifiée de 0,66. Ces résultats signifient que la dette représente 46 % de la valeur des actifs pour la flotte spécialisée et 66 % pour la flotte diversifiée.

2.4 Seuil de rentabilité

Le tableau suivant présente la quantité de homard nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité pour les homardières des Îles-de-la-Madeleine. Le seuil de rentabilité est souvent appelé «point mort». Cette méthode de calcul permet d'analyser la rentabilité d'une entreprise. Dans le cas présent, le seuil de rentabilité permet de calculer la quantité de homard nécessaire pour couvrir toutes les charges moyennes (frais d'exploitation) de la flotte. Afin de réaliser ce calcul, on considère comme hypothèse que les débarquements des autres espèces sont fixes.

Le seuil de rentabilité tient compte des coûts fixes et des coûts variables et se calcule comme suit :

$$SEUIL\ DE\ RENTABILITÉ = \frac{CF}{MACF}$$

Où : *CF* : charges ou coûts fixes (\$)

MACF : marge avant charges fixes = $1 - \frac{CV}{\text{Débarquements}}$

CV : charges ou coûts variables (\$)

Le tableau 5 présente les débarquements de homard nécessaires à l'atteinte du seuil de rentabilité. Toute quantité additionnelle de homard permet alors au capitaine-propriétaire de bénéficier d'un salaire.

Tableau 5
Quantité de homard nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité
(valeurs moyennes)
Homardiers des Îles-de-la-Madeleine
1998

<i>Description</i>	<i>Unités</i>	<i>Spécialisée</i>	<i>Diversifiée</i>
<i>Coûts fixes (CF)</i>	\$	26 641	40 241
Coûts variables (CV)	\$	16 187	27 514
Débarquements totaux (toutes espèces)	\$	55 787	84 897
Coûts variables / Débarquements totaux		0,29	0,32
<i>Marge unitaire avant charges fixes (MACF)</i>		0,71	0,68
<i>Seuil de rentabilité</i>	\$	37 531	59 536
<i>DÉBARQUEMENTS DE HOMARD NÉCESSAIRES À L'ATTEINTE DU SEUIL DE RENTABILITÉ</i>	kg	3 620	3 317
<i>ÉCARTS AVEC LES DÉBARQUEMENTS EFFECTIFS DE HOMARD</i>	kg	-1 893	-2 645

Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs

Les coûts variables, par rapport à la valeur des débarquements totaux, représentent à peu près la même part pour les deux flottes : 29 % pour la flotte spécialisée et 32 % pour la flotte diversifiée. Il reste donc respectivement 71 % et 68 % (flotte spécialisée et flotte diversifiée) des revenus moyens pour couvrir les coûts fixes (marge unitaire avant charge fixe). Afin d'atteindre le seuil de rentabilité, la flotte spécialisée doit débarquer 3 620 kg de homard. Cette quantité nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité est inférieure pour la flotte diversifiée : 3 317 kg. Dans les deux cas, cette quantité est moins élevée que les débarquements effectifs de 1998 (cela explique le signe négatif pour la variable «écarts avec les débarquements effectifs de homard»). En effet, les homardiers des Îles-de-la-Madeleine ont débarqué suffisamment de homard en 1998, non seulement pour atteindre leur seuil de rentabilité, mais aussi pour que le capitaine-propriétaire puisse bénéficier d'un salaire.

2.5 Analyse de sensibilité : seuil de rentabilité et prix au débarquement du homard

Il est intéressant de se pencher sur l'impact d'une variation du prix du homard. Une augmentation de 10 % a été imputée au prix au débarquement du homard, pour chacune des flottes.

Tableau 6
Analyse de sensibilité du seuil de rentabilité
suite à une augmentation du prix du homard de 10 %
Homardiers des Îles-de-la-Madeleine
1998

	Unités	Spécialisée		Diversifiée	
		Prix moyen	Prix moyen + 10 %	Prix moyen	Prix moyen + 10 %
Prix moyen du homard	\$/kg	9,64	10,61	9,59	10,55
Coûts fixes (CF)	\$	26 641	26 641	40 241	40 241
Coûts variables (CV)	\$	16 187	16 187	27 514	27 514
Débarquements totaux	\$	55 787	61 104	84 897	90 614
Coûts variables / Débarquements totaux		0,29	0,26	0,32	0,30
Marge unitaire avant charges fixes (MACF)		0,71	0,74	0,68	0,70
Seuil de rentabilité	\$	37 531	36 242	59 536	57 788
SENSIBILITÉ EN % - PAR RAPPORT AU SEUIL	%	3 %		3 %	
DÉBARQUEMENTS DE HOMARD NÉCESSAIRES À L'ATTEINTE DU SEUIL DE RENTABILITÉ	kg	3 620	3 170	3 317	2 850
VARIATION EN %	%	12 %		14 %	
ÉCARTS AVEC LES DÉBARQUEMENTS EFFECTIFS DE HOMARD	kg	-1 893	-2 344	-2 645	-3 112

Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs

L'augmentation de 10 % du prix du homard a un impact sur le seuil de rentabilité (en terme de valeur) pour chaque flotte. La baisse du seuil de rentabilité est identique pour les deux flottes, soit 3 %. C'est donc qu'une augmentation de prix du homard diminue le revenu nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité pour les deux flottes. De plus, la quantité de homard nécessaire pour l'atteinte du seuil de rentabilité diminue également lorsque le prix de débarquement du homard augmente. Cette nouvelle quantité est de 3 170 kg pour la flotte spécialisée et de 2 850 kg pour la flotte diversifiée. Il s'agit de diminutions de 12 % et de 14 %, respectivement pour les flottes.

Les graphiques suivants illustrent bien l'impact d'une variation du prix du homard non seulement sur le seuil de rentabilité mais aussi sur le revenu de trésorerie. Plusieurs augmentations ont été imputées au prix du homard : 5 %, 10 %, 15 % et 20 %. Plus le prix du homard augmente, plus le revenu de trésorerie augmente. Pour ce qui est du seuil de rentabilité et de la quantité de homard nécessaire à l'atteinte

du seuil de rentabilité, la relation est tout à fait le contraire. Plus le prix du homard augmente, plus ces quantités diminuent.

À titre d'exemple, une variation du prix de 15 % aurait donc comme impact :

Flotte spécialisée

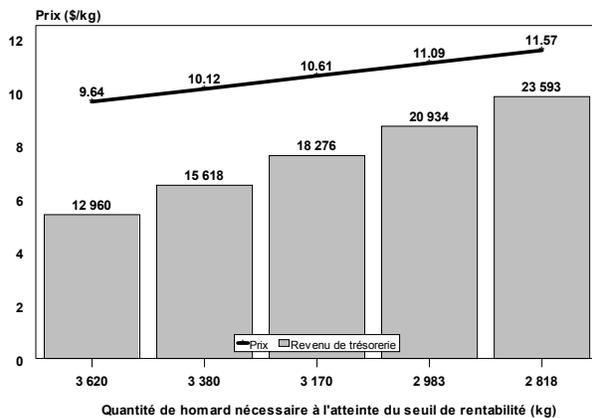
- Une diminution de la quantité de homard nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité de 637 kg ou 18 %.
- Une augmentation du revenu de trésorerie de 7 974 \$ ou 62 %.

Flotte diversifiée

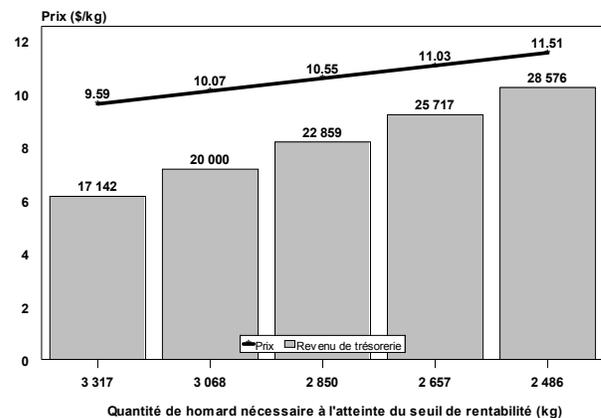
- Une diminution de la quantité de homard nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité de 660 kg ou 20 %.
- Une augmentation du revenu de trésorerie de 8 575 \$ ou 50 %.

Graphiques 1 et 2
Impact d'une variation du prix du homard
sur le seuil de rentabilité et le revenu de trésorerie
Homardiers des Îles-de-la-Madeleine

1
Flotte spécialisée



2
Flotte diversifiée



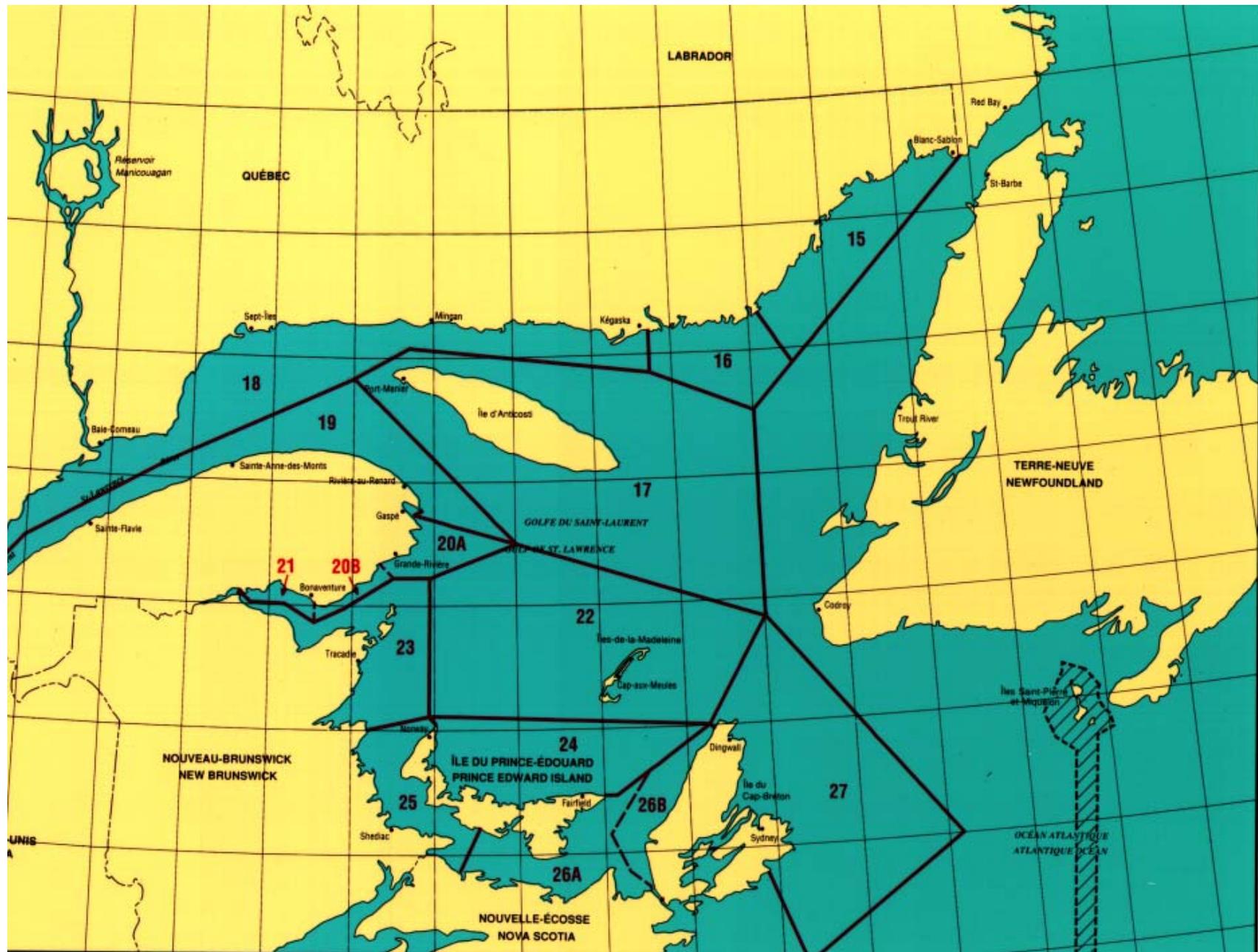
CONCLUSION

Les résultats d'exploitation de 1998 des homardiens des Îles-de-la-Madeleine permettent à la flotte de dégager un revenu de trésorerie moyen positif. Les homardiens des Îles-de-la-Madeleine atteignent déjà leur seuil de rentabilité et débarquent des quantités de homard génératrices de profit. L'impact d'une augmentation du prix est présent mais ne change pas radicalement les résultats d'exploitation de ces homardiens puisqu'ils possèdent déjà un revenu de trésorerie moyen positif; toute augmentation du prix ne faisant ainsi qu'améliorer leur situation financière.

ANNEXES

Annexe 1

Zone de pêche des homardières des Îles-de-la-Madeleine Zone 22



Annexe 2

Principales informations recueillies lors de l'enquête

- Caractéristiques générales de l'entreprise (bateau principal et deuxième bateau)
 - NBPC
 - Longueur
 - Type de coque
 - Tonnage brut
 - Puissance au frein
 - Année de fin de construction
 - Année d'achat
- Le capital
 - Répartition du coût d'achat initial selon les composantes du bateau
 - Additions ou modifications majeures apportées après l'achat
- L'effort de pêche
 - Nombre de jours en mer et nombre de semaines par espèce
 - Nombre de voyages
 - Taille de l'équipage par espèce
- Coûts variables
 - Carburant, huile et graisse
 - Nourriture
 - Boîte, glace et sel
 - Entretien et réparations bateau
 - Réparations, remplacement et acquisition d'engin de pêche
 - Vérifications à quai
 - Observateurs en mer
 - Dépenses de véhicule
 - Plan conjoint
 - Cogestion
- Coûts fixes
 - Salaires et charges sociales
 - Enregistrement, permis et immatriculation
 - Quayage
 - Remisage du bateau
 - Association
 - Assurances
 - Frais administratif et légaux
 - Location de quota
 - Location de bateau
 - Frais d'intérêt
 - Remboursement d'emprunt
- Les emprunts
 - Soldes
- Les différents types de revenus
 - Revenus bruts de pêche
 - Revenus de location de contingent
 - Autres